

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 29 mai 2009

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2009-8-2-1

Service consulté

Association Départementale du Tourisme

AIDE A L'HOTELLERIE

Résumé : *Il est proposé d'accorder une aide totale de 114 220,50 € en faveur de 5 projets hôteliers.*

1. Ancien dispositif d'aide à l'hôtellerie

L'association « Alsace Séduction » a adressé fin 2006 une demande de subvention au Département du Haut-Rhin pour un programme triennal d'actions de promotion.

Ce dossier, ayant fait l'objet d'une demande de subvention avant le 1er janvier 2007, est instruit sur la base des critères d'aide à l'hôtellerie familiale adoptés par l'Assemblée Départementale en 2001 et non ceux du nouveau dispositif mis en place avec le Conseil Régional à compter du 1er janvier 2007.

Le tableau de synthèse ci-après présente de façon récapitulative cette demande. Une fiche technique plus détaillée est jointe en annexe au présent rapport.

Nom du bénéficiaire	Montant de l'investissement éligible	Programme	Taux	Proposition d'aide
Association « Alsace Séduction » Mme Christine BETTER-MOITRIER Présidente	29 730 € HT	Programme triennal d'actions : · création d'un site internet · création d'un document d'appel · participation à des salons touristiques · annonce dans le Nouvel Observateur – édition Alsace	20%	5 946 €
TOTAL	29 730 € HT			5 946 €

2. Dispositif d'aide à l'hôtellerie actuellement en vigueur

a) Aide à l'investissement

Trois dossiers sont soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport. Le tableau ci-après présente de façon récapitulative ces projets d'investissement hôtelier. Vous trouverez en annexe des fiches de synthèse plus détaillées.

Nom de l'hôtel et bénéficiaire	Montant de l'investissement éligible	Travaux	Taux	Cadre d'intervention	Proposition d'aide du CG 68
Hôtel Restaurant Majestik aux TROIS EPIS S.A. Majestik	414 897,43 € HT	Réaménagement complet de l'établissement rénovation et mise aux normes de sécurité des chambres, de la réception et des salles installation d'un sauna et hamman	12,5 %	Règle de minimis	50 000 € (plafond)
Hôtel Restaurant La Rochette à LABAROCHE Sàrl « La Rochette »	502 420,00 € HT	Réaménagement complet de l'établissement rénovation fondamentale des 7 chambres existantes création de 4 chambres complémentaires mise en place d'un espace détente avec sauna et fitness	12,5 %	Règle de minimis	50 000 € (plafond)
Auberge du Obersolberg à ESCHBACH-aU-VAL M. André GRAMLICH	52 196 € HT	Réaménagement global de l'établissement	12,5 %	Règle de minimis	6 524,50 €
Total :	969 513,43 € HT				106 524,50 €

b) Aide pour une étude préalable au développement

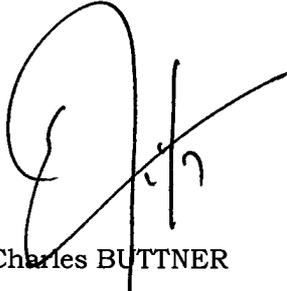
Un dossier est soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport. Le tableau de synthèse ci-après présente de façon récapitulative ce projet. Vous trouverez en annexe la note technique qui s'y rapporte.

Nom de l'hôtel et bénéficiaire	Montant de l'investissement éligible	Travaux éligibles	Taux d'intervention	Cadre d'intervention	Proposition de subvention CG 68
Hôtel du Bollenberg à WESTHALTEN Sàrl « Hôtel du Bollenberg »	7 000€	Etude préalable	25 %	Règle de minimis	1 750€
Total :	7 000€ HT				1 750 €

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une aide de 5 946 € à l'Association « Alsace Séduction » pour la réalisation de son programme triennal d'actions, selon la fiche de présentation annexée ;
- d'attribuer une aide plafonnée à 50 000 € à la S.A. Majestik aux TROIS EPIS, selon la fiche de présentation annexée ;
- d'attribuer une aide plafonnée à 50 000 € à la Sàrl « La Rochette » à LABAROCHE, selon la fiche de présentation annexée ;
- d'attribuer une aide de 6 524,50 € à M. André GRAMLICH pour le réaménagement global de l'Auberge du Obersolberg à ESCHBACH-au-VAL, selon la fiche de présentation annexée ;
- d'attribuer une aide de 1 750 € à la Sàrl « Hôtel du Bollenberg » à WESTHALTEN, selon la fiche de présentation annexée ;
- de m'autoriser à signer avec la S.A. Majestik aux TROIS EPIS, la Sàrl « La Rochette » à LABAROCHE et M. André GRAMLICH une convention d'attribution de subvention sur la base de la convention-type approuvée par la délibération du Conseil Général n° 2006/V-2-19 du 20 octobre 2006 ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 2042, opération 2009-F241-170, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

« L'Auberge du Obersolberg »

68140 ESCHBACH-AU-VAL

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE/GERANT : M. André GRAMLICH

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** M. André GRAMLICH

Murs : SCI « Obersolberg »

**FORMATION / EXPERIENCE
PROFESSIONNELLE :**

M. GRAMLICH est dans la restauration depuis 1975, année où il a démarré son apprentissage.

Depuis, il a assuré le poste de cuisinier dans plusieurs établissements traditionnels de communes touristiques du Haut-Rhin (EGUISHEIM, RIQUEWIHR, COLMAR)

C'est en juillet 2007 qu'il reprend l'Auberge du Obersolberg.

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

Située à 750 m d'altitude, au cœur du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, l'Auberge du Obersolberg bénéficie d'un environnement naturel de qualité.

Offrant 14 chambres classées 2 étoiles, l'établissement dispose en outre de 2 salles d'un total de 50 couverts, proposant une restauration traditionnelle.

Employant 1 salarié, l'auberge est en phase de reprise et vient d'adhérer aux Logis de France.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet vise la réalisation d'un réaménagement d'ordre général, suite à la reprise. Le projet s'articule principalement autour de la mise en place d'un fourneau central dans la cuisine afin de pouvoir proposer des cours de cuisine, la création d'une véranda et la réalisation de certaines mises aux normes de sécurité.

OBJECTIF :

Sans offrir un remaniement important au niveau des chambres, ces travaux visent à développer la fréquentation et fidéliser la clientèle de cet établissement qui était en déclin important. L'aménagement de la cuisine permettra à M. GRAMLICH d'accueillir des clients autour du fourneau pour des cours de cuisine. C'est à partir de cette prestation qu'il souhaite développer son offre hôtelière, avec la mise en place de forfaits thématiques (cuisine du terroir / cuisine des jours de fête / séjour terroir et fête).

EMPLOIS CRES : Le projet n'aura dans l'immédiat aucune incidence en termes d'emplois. L'objectif est de pouvoir créer 2 emplois à moyen terme (femme de ménage et aide en cuisine).

MAITRE D'OUVRAGE : **M. André GRAMLICH**

BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION : **M. André GRAMLICH**

APE : 5610A – Restauration traditionnelle

SIRET : 327 661 831 00039

Hôtel restaurant „Auberge du Obersolberg“

68140 ESCHBACH AU VAL

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : Les travaux ont été réalisés sur l'année 2008.

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 70 532 €

Montant H.T. éligible : 52 196 €

Détail des investissements éligibles :

- Travaux de réaménagement de la cuisine
- Matériel professionnel de cuisine
- Création d'une véranda pour les petits déjeuners
- Travaux de réaménagement et d'agrandissement de la salle
- Mises aux normes de sécurité

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	5 000 €	
Emprunt	52 483 €	Banque Populaire
Région Alsace	6 524,5 €	
Département 68	6 524,5 €	
Autres		
TOTAL	70 532 €	

Le montant du prêt indiqué s'inscrit dans un prêt global de 60 000 € accordé à M. GRAMLICH par la Banque Populaire sur une durée de 7 ans.

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, situé dans une ville de moins de 15 000 habitants, il est proposé d'attribuer à la **M. André GRAMLICH** (commerçant) une subvention de 13 049 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 52 196 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 6 524,50 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

ECHELONNEMENT DES CREDITS

2009	13 049 €
------	----------

Association « Alsace Séduction »
Mme Christine BETTER-MOITRIER – Présidente
Siège : Hôtel La Vallée Noble
Lieu-dit Finkerwaeldele
68 570 SOULTZMATT

1. PRESENTATION

Alsace Séduction est un groupement composé de 6 hôtels haut-rhinois indépendants, classés 2 et 3 étoiles (totalisant 345 chambres), auxquels s'est associé le cabaret « le Paradis des Sources » de SOULTZMATT.

Les établissements sont les suivants :

1. Hôtel La Vallée Noble – SOULTZMATT (Famille BETTER) : 32 chambres 2* et 28 chambres 3*
2. Le Relais d'Alsace – ROUFFACH (Mme Catherine FAVEN) : 32 chambres 2*
3. La Ville de Lyon – ROUFFACH (M. Philippe BOHRER) : 48 chambres 2*
4. Hôtel Colbert – COLMAR. Philippe BOHRER) : 50 chambres 2*
5. Hôtel de la Bourse – MULHOUSE (M. Philippe BOHRER) : 48 chambres 3*
6. Elsass Club Hôtel – BOLLWILLER (M. Carlo DELPRETE) : 107 chambres 3*

Ce groupement, basé sur des liens d'amitié et de professionnalisme, a pour objet de proposer une prestation de qualité dans le but d'optimiser la venue des touristes dans la région.

L'association entend notamment s'appuyer sur l'arrivée du TGV et l'expansion de l'EuroAirport pour développer des produits attractifs et inciter les clients à venir séjourner dans les établissements membres.

L'assemblée générale constitutive de l'association s'est tenue le 24 mai 2007 et a désigné Mme Christine BETTER-MOITRIER en tant que Présidente.

2. LE PROJET

Le groupement a élaboré un programme d'actions sur 3 ans. Celui-ci comprend divers investissements et actions, notamment la participation à des salons :

➤ création d'un site internet :	3 236 €
➤ création d'un document d'appel (16 pages à 5 000 ex)	4 376 €
➤ participation à des salons touristiques :	
2007 : MIT à Paris	3 400 €
2008 : MAP à Paris, salon RDA à Cologne, salon Travel à Bruxelles	8 393 €
2009 : participation à 3 salons	10 000 €
➤ annonce dans le Nouvel Observateur – édition Alsace	325 €
Total :	29 730 € HT

3. PROPOSITION D'INTERVENTION DU CONSEIL GENERAL

En application du rapport adopté au Budget Primitif 2002, le 18 décembre 2001, par le Conseil Général du Haut-Rhin (rapport N° 2002/I-203/2) et s'agissant du soutien aux actions commerciales et promotionnelles de groupements hôteliers, **il est proposé d'attribuer à l'Association Alsace Séduction une subvention de 5 946 €, représentant 20% du coût global hors taxe du programme triennal d'actions.**

« Hôtel Restaurant Majestik »

68410 TROIS-EPIS

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE/EXPLOITANT: VALERIE SCHMERBER

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** SA « Hôtel Majestik »

Murs : SCI « Hôtel Majestik »

FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE: Valérie Schmerber est titulaire d'un BTS informatique industrielle mais dispose d'une expérience de 6 ans dans l'hôtellerie, ayant assuré la responsabilité de l'accueil au Château d'Anthès de 2000 à 2006.

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

L'établissement, dispose de 40 chambres classées 3 étoiles par arrêté préfectoral du 12 décembre 1996, et de 4 salles de restaurant d'une capacité totale de 240 couverts. N'adhérant à aucune chaîne volontaire, l'établissement a été repris en décembre 2007 et a été fermé dans la foulée plusieurs mois pour cause de non-conformité à la réglementation sécurité (arrêté de fermeture pris par le Maire).

L'entreprise emploie 7 salariés.

L'établissement jouit d'une vue exceptionnelle, depuis la salle de restaurant et depuis les chambres situées en façade qui disposent d'un balcon.

Les chambres assez spacieuses n'ont pas été modifiées depuis les années 70 et accusent le poids des années.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet présenté concerne un réaménagement complet de l'établissement, avec une rénovation et une mise aux normes de sécurité des chambres, de la réception et des salles.

La mise en place de panneaux solaires photovoltaïques est également évoquée, ainsi que l'isolation thermique du bâtiment, mais sans aucune présentation de devis correspondants. Ces points bien qu'annoncés ne seront probablement pas mis en œuvre immédiatement.

OBJECTIF :

Les travaux permettront d'adapter l'établissement aux attentes de la clientèle et de répondre aux normes de sécurité indispensables.

L'objectif est de donner un nouveau souffle et une nouvelle dimension à l'établissement.

EMPLOIS CREES : Le projet devrait à terme permettre la création de 7 emplois

MAITRE D'OUVRAGE : SA « Majestik »

APE : 5510Z – Hôtels et hébergements similaires

SIRET : 403461114 00015

PDG : Mme Valérie SCHMERBER

Siège social : 10, rue Thierry Schoéré – 68410 LES TROIS EPIS

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : janvier 2008 à décembre 2010

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 623 878,04 €

Montant H.T. éligible : 414 897,34 € (dont 4 400 € honoraires architecte)

Détail des investissements éligibles :

- Réaménagement global de l'établissement, avec revêtement de sol et de murs dans les espaces communs, les salles et les chambres
- Mobilier intégré dans les chambres
- installation d'un sauna et hammam prêts à carreler
- travaux de mise aux normes de sécurité
- honoraires de l'architecte

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	523 878 €
Emprunt	
Région Alsace	50 000 €
Département 68	50 000 €
TOTAL	623 878 €

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à la **SA « Majestik »** une subvention plafonnée à 100 000 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 414 897,34 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation plafonnée à 50 000 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

« Hôtel Restaurant La Rochette »

68910 LABAROCHE

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRES/EXPLOITANTS : M. & MME LANOIX

STATUT JURIDIQUE : Fonds : SARL « La Rochette »

Murs : SCI « La Rochette »

**FORMATION / EXPERIENCE
PROFESSIONNELLE:**

Monsieur LANOIX est titulaire d'un CAP cuisinier et dispose d'une expérience professionnelle de plus de 30 ans
Suite à son apprentissage à l'hôtel restaurant du commerce à Horbourg-Wihr, M. LANOIX a occupé le poste de cuisinier dans divers établissements alsaciens puis a créé le restaurant du Couvent à Kaysersberg en 1991 (établissement qu'il a racheté suite à une faillite).
En 1997, M. LANOIX a eu l'opportunité de racheter l'hôtel restaurant La Rochette à LABAROCHE. Depuis le 15/08/1998 il est gérant majoritaire de l'établissement qu'il exploite avec son épouse et ses 2 fils.

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

L'établissement, dispose de 7 chambres classées 2 étoiles par arrêté préfectoral du 28 août 1998, et de 2 salles de restaurant d'une capacité totale de 60 couverts. L'établissement adhère aux offices de tourisme de Kaysersberg et des Trois-Epis, ainsi qu'à 3 chaînes volontaires : les Logis de France, les Hôtels au Naturel et Horizon d'Alsace.

L'entreprise emploie 3 salariés.

Situé sur les hauteurs de LABAROCHE l'établissement jouit d'un environnement de qualité et de la proximité de nombreux sentiers de randonnée.

Accueillant principalement une clientèle familiale, l'hôtel atteint un taux d'occupation de l'ordre de 50%, mais l'établissement jouit également localement d'une bonne notoriété pour sa table.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet présenté concerne un réaménagement complet de l'établissement, avec une rénovation fondamentale des 7 chambres existantes et la création de 4 chambres complémentaires, ainsi que la mise en place d'un espace détente avec sauna et fitness. Le fonctionnement global sera également repensé avec la création d'une nouvelle réception, d'une salle pour les petits déjeuners et le réaménagement de la cage d'escalier. Les circulations du personnel seront ainsi rationalisées, évitant par exemple le passage du personnel d'entretien par la cuisine pour accéder au rez-de-jardin.

La salle de restaurant sera totalement réaménagée. La véranda sera équipée de stores et climatisée afin de permettre son utilisation toute l'année et une terrasse sera aménagée.

Des travaux seront également réalisés en cuisine avec la création d'un espace pâtisserie et de 2 chambres froides.

Des panneaux solaires seront installés afin de produire l'eau chaude sanitaire.

L'accessibilité de l'établissement sera également revue (aménagement d'une chambre accessible aux personnes à mobilité réduite et aménagement d'une rampe d'accès vers l'entrée).

OBJECTIF :

Outre répondre aux attentes de la clientèle, les travaux visent réellement à développer l'offre d'un point de vue qualitatif tant au restaurant qu'à l'hôtel et à obtenir un classement 3 étoiles.

EMPLOIS CREEES : Le projet permettra la création de 2 emplois (femme de chambre et aide en cuisine)

**MAITRES:
D'OUVRAGE** **SARL « La Rochette »**
Gérant : M. Pascal LANOIX
Siège social : 500 La Rochette
68910 LABAROCHE

SCI « La Rochette »
Gérant : M. Pascal LANOIX
Siège social : 500 La Rochette
68910 LABAROCHE

BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION : **SARL « La Rochette »**
APE : 5510Z – Hôtels et hébergements similaires
SIRET : 418481826 00018
Gérant : M. Pascal LANOIX
Siège social : 500 La Rochette – 68910 LABAROCHE

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : février à août 2009

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 550 520 €
Montant H.T. éligible : 502 420 € (dont 50 000 € honoraires architecte)

Détail des investissements éligibles :

- Rénovation fondamentale des 7 chambres existantes
- Création de 4 chambres
- Aménagement d'une chambre pour personnes à mobilité réduite
- Création d'une terrasse
- Réaménagement de la véranda
- Installation de la climatisation
- Rénovation / réaménagement de la salle de restaurant
- Création d'une salle petits déjeuners
- Installation de panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire
- Adaptation de la cage d'escalier pour accès au jardin
- Isolation et pose bardage bois sur façade ouest
- Installation d'un espace sauna / fitness
- Aménagements extérieurs liés à l'accessibilité et aménagements jardin.
- Travaux de mise aux normes
- honoraires de l'architecte

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement / Emprunt	550 000 €	Banque Populaire
Région Alsace	50 000 €	
Département 68	50 000 €	
Europe (FEADER)	50 000 €	En cours d'instruction
TOTAL	700 000 €	

La demande de prêt ayant été faite avant l'instruction des demandes de subvention, et la banque étant favorable au principe de couvrir la globalité de l'investissement projeté, le plan de financement fait apparaître un montant supérieur au coût du projet. Les subventions qui seront octroyées à l'entreprise permettront d'effectuer des remboursements anticipés.

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à la **SARL « La Rochette »** une subvention plafonnée à 100 000 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 502 420 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation plafonnée à 50 000 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

Le montant d'aide de l'Europe (50 000 €) indiqué dans le plan de financement est un maximum qui risque fort de ne pas être obtenu compte-tenu de la faiblesse de la ligne budgétaire consacrée au titre du FEADER aux hébergements touristiques.

PROGRAMMATION BUDGETAIRE DE LA SUBVENTION

2009	100 000 €
------	-----------

« Hôtel du Bollenberg »
68250 WESTHALTEN

CONTEXTE DE L'ETUDE

Propriétaires exploitants de l'hôtel du Bollenberg à WESTHALTEN, M. & Mme HOLTZHEYER envisagent l'extension et la transformation de l'établissement en y intégrant un spa.

L'établissement dispose à ce jour de 46 chambres classées 3 étoiles et atteint un taux d'occupation de l'ordre de 45%.

Avant de s'engager dans ce projet d'envergure, M. & Mme HOLTZHEYER ont souhaité vérifier la faisabilité d'un spa.

PROJET D'ETUDE PREALABLE

DESCRIPTION :

La mission, confiée au cabinet « Coach Omnium Spa », prévoit les points suivants :

- Présentation de l'environnement (recensement et analyse)
- L'offre spa (recensement, analyse et appréciation)
- La demande spa
- Synthèse de l'étude de marché et croisement offre/demande
- Recommandations opérationnelles
- Prévisionnel d'exploitation spa

MAITRE D'OUVRAGE : SARL « Hôtel du Bollenberg »

APE : 5510Z (hôtels et hébergements similaires)

SIRET : 916 720 832 00010

Gérant : M. Laurent HOLTZHEYER

Siège social : Domaine du Bollenberg - 68250 WESTHALTEN

COUT DE L'ETUDE : 7 000 € HT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	3 500 €
Emprunt	
Région Alsace	1 750 €
Département 68	1 750 €
Autres	
TOTAL	7 000 €

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet d'étude, préalable au développement d'un établissement hôtelier, il est proposé d'attribuer à la SARL « Hôtel du Bollenberg » une subvention de 3 500 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 50 % du montant H.T éligible estimé à 7 000 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 1 750 € (25 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES